

ifce

institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**



## DÉLÉGATION DE SIGNATURE

N° 2020-041 – Affaires juridiques

### Le directeur général

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les articles R. 653-13 à R. 653-28 du code rural et de la pêche maritime portant création et organisation de l'Institut français du cheval et de l'équitation ;

Vu le décret du Président de la République du 1<sup>er</sup> octobre 2018 nommant Monsieur Jean-Roch GAILLET comme directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation ;

Vu la délibération n° 2017-001 du 27 février 2017 du Conseil d'administration relative aux pouvoirs délégués au directeur général.

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur **Gérard MAJOURAU**, directeur des affaires juridiques, est autorisé :

- à engager toute action et faire tout dépôt ou déclaration nécessaire à l'exercice des droits de l'institut ;
- à représenter l'institut, en action ou en défense, devant toutes les juridictions ainsi que dans toute procédure amiable, transaction ou instance arbitrale ;
- à donner mandat à tout auxiliaire ou professionnel de justice et pour constater le service fait ;
- pour rédiger, signer et authentifier tout acte, décision, convention et tout document comptable relatif aux opérations de cessions, acquisitions, locations, occupations ou échanges de biens immeubles dévolus à l'Institut ou occupés par lui.

**Article 2** : il est également autorisé à suppléer la direction générale ou le secrétariat général pour viser sans limitation de montant les engagements juridiques pour l'ensemble des unités budgétaires de l'établissement, signer toutes pièces y afférentes et certifier les services faits s'y rapportant.

**Article 3** : La présente délégation annule les délégations antérieurement consenties à la ou aux personnes concernées. Elle sera notifiée à l'agent comptable et mise en ligne sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr).

à Saumur, le 1<sup>er</sup> janvier 2020

le directeur général

Jean-Roch GAILLET

### Direction générale

BP 207 - Terrefort  
49411 SAUMUR CEDEX  
+33 (0)2 41 53 02 57  
dg@ifce.fr

SIREN : 130 010 440